



FLASH INFO 2024 - N°2

Actions 2024 et Prestations ministérielles et interministérielles

1/ Actions locales 2024 :

- L'action **Coupons-sport** destinée, cette année, aux enfants nés de 2013 à 2020 (4 à 11 ans) et aux adultes actifs finances (action soumise à conditions de ressources) a été envoyée à tous les agents le 19 mars 2024 (*inscriptions clôturées le 8 avril dernier*).
- Programmation d'une **sortie actifs-familles** «Château Brézé, restaurant troglo, Zoo Doué la Fontaine» prévue le samedi 29 juin 2024. La note pour les inscriptions sera envoyée prochainement à tous les agents finances.
- Programmation le samedi 5 octobre 2024 d'une **soirée Théâtre intergénérationnelle** avec une pièce intitulée « Le prénom » interprétée par la troupe des Arthurs. Note prévue pour fin août – début septembre.
- Mise en place, le mardi 24 septembre 2024, d'une demi-journée de cohésion et de convivialité pour les agents en situation de primo-affectation ou récemment affectés dans le département. Au programme : visite guidée d'Angers et repas dans un restaurant.
- Reconduction de la convention passée avec un psychologue clinicien pour une prise en charge gratuite de 3 séances maximum dans l'année et désormais limitée à deux années consécutives : Fiche consultations psychologiques 2024. 30 consultations ont ainsi été prévues en 2024 pour tous les agents du département qui en éprouveraient le besoin.
- La MGEFI reconduit cette année, en partenariat avec l'Action sociale, **l'action de prévention « sport et santé » avec des ateliers d'activités physiques et de bien-être** au profit de 180 agents des départements de Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe (60 personnes par département) sur la journée entière du jeudi 26 septembre 2024 à l'Ethic étapes du Lac de Maine à Angers.

2/ Spectacle de Noël le samedi 7 décembre 2024

Cette année, le spectacle intitulé « Mon plus beau Noël » aura lieu le 7 décembre 2024 à 14 H 00 à la salle Athlétis des Ponts-de-Cé. Ce spectacle familial et interactif d'une durée d'1H20 environ réunira 8 artistes renommés de très grande qualité (Jérémy l'Artiste, la compagnie French Wingz spécialiste de la danse hip hop, Duo Symbiose de la région Nantaise, Flying Chaix et Willy Weldens). **Pensez à réserver cette date dès maintenant sur votre agenda !**

La note concernant l'ouverture de la campagne de commande de jouets, abonnements ou cartes cadeaux pour les enfants de 0 à 12 ans ainsi que l'inscription au spectacle de Noël sera envoyée aux agents avant les vacances d'été.

3/ Focus sur les aides à la parentalité

- interministérielles

- **Places en crèche** par la SRIAS : dans le cadre de l'action sociale interministérielle, des berceaux sont réservés pour les agents de l'État dans les 5 départements de la région. Vous pouvez consulter la liste des crèches ainsi que la procédure de réservation en cliquant sur CRECHES et RESERVATION

- **Chèques Emploi Service Universels interministériels « garde d'enfant 0/6 ans** : Lien pour effectuer votre demande de CESU : CESU 0-6 ans

- **SISE** : Subvention interministérielle pour séjours d'enfants = aide financière non remboursable versée aux agents pour le financement de dépenses d'hébergement dans des structures de loisirs ou de vacances, sous conditions de ressources et hors séjours EPAF. Pour toute information, consulter le site de la délégation sur le portail de l'action sociale (onglet Famille-enfance) : ICI

Ces actions s'adressent aux agents actifs du Ministère de l'Économie et des Finances et à leurs enfants.

- ministérielles

- **Le Chèque Famille Finances**, aide financière à la garde d'enfant et au soutien scolaire (*sous condition de ressources*) **pour les enfants de 6 à 14 ans révolus (17 ans pour les familles monoparentales ou les enfants en situation de handicap)**. Lien pour effectuer votre demande de Chèque Famille : [Chèque Famille 6-14 ans](#)

- **Le Chèque sport Finances**, est une aide financière à la pratique sportive de **vos enfants de 12 à 17 ans révolus** (*sous condition de ressources*). Lien pour effectuer votre demande de chèque sport : [Chèque sport 12-17 ans](#)

- **le Guide ministériel de la Parentalité** : retrouvez toutes les prestations et dispositifs pour concilier vie de parent et d'agent au Ministère. Vous pourrez le consulter sur le Portail de l'action sociale des Finances en cliquant [ICI](#).

- **Colonies de vacances avec EPAF** : Les inscriptions en ligne pour les colonies de vacances de l'été 2024 sont closes. Pour toute nouvelle demande d'inscription, merci de contacter directement le service « relation clientèle » au 01-71-89-68-00. Vous pouvez visiter le site en cliquant sur : [EPAF](#)

Rappels : les **modalités d'inscription aux colonies de vacances ont changé depuis le 16 août 2023**. Dès l'ouverture des inscriptions, il faut se connecter et choisir la colonie de votre enfant. Les inscriptions se font par ordre d'arrivée et les disponibilités sont affichées en temps réel. Enfin, à l'issue des colonies, n'oubliez pas de demander la **prime forfaitaire de transport**. Vous trouverez toutes les informations sur ce dispositif sur le site d'Epaf enfants – rubrique Transport ou en cliquant [ici](#).

- **L'ALPAF** (Association pour le Logement des Personnels des Administrations des Finances) propose aux agents des Finances, sous conditions de ressources, des prêts ou aide au logement ainsi qu'un **prêt sans intérêt pour le logement d'un enfant étudiant** ou une **aide pour le logement d'un enfant étudiant**. Les conditions d'obtention de ce prêt et de cette aide sont disponibles sur Alizé en cliquant [ICI](#) et [ICI](#)

4/ Logement :

- **L'ALPAF** propose aux agents des Finances, sous conditions de ressources, des prêts ou aide au logement (*équipement du logement, amélioration de l'habitat, adaptation handicap, achat d'un bien immobilier, sinistre immobilier*) ainsi qu'une **aide à la première installation** destinée à financer une partie des frais liés à la location d'un nouveau logement, à l'entrée dans les ministères économiques et financiers (et dans certains cas en cours de carrière).

- **La Préfecture de Maine-et-Loire** dispose d'un contingent de logements sociaux réservé aux fonctionnaires de l'État en activité, titulaire ou contractuel(le) ayant un contrat en cours et justifiant d'une ancienneté cumulée d'un an minimum dans la fonction publique de l'État. Les nouvelles démarches d'inscription pour les agents qui souhaitent solliciter un logement social sont les suivantes :

- respecter le plafond de revenus (plafond de ressources en cliquant [ICI](#))
- enregistrer un dossier de demande de logement avec tous les justificatifs nécessaires sur la plateforme : [Maine-et-Loire \(demandelogement49.fr\)](#) ; vous obtiendrez un numéro unique départemental commençant par 049.
- compléter le questionnaire d'enregistrement sur démarches simplifiées : [Demande de logement social réservé aux fonctionnaires de l'État dans le Maine et Loire · demarches-simplifiees.fr](#) afin de pouvoir obtenir une labellisation dans le fichier du contingent, après vérification de l'éligibilité du dossier (indispensable à la validation de la demande). Cette démarche d'enregistrement devra être renouvelée annuellement.
- après validation, si un logement adapté à la taille de votre foyer et dans votre localité recherchée est disponible, un bailleur peut vous proposer un logement. Votre demande passe alors en commission d'attribution et sera traitée en fonction des critères sociaux de tous les postulants. Enfin, en cas d'attribution du logement vous serez informé(e) par le bailleur. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le bureau de l'action sociale du Secrétariat Général Commun à l'adresse : sgc-logements@maine-et-loire.gouv.fr

- **La SRIAS** (section régionale interministérielle d'action sociale) des Pays de Loire propose deux dispositifs pour la recherche d'un logement :

- **Immofonctionnaire**, plateforme avec un catalogue d'annonces immobilières pour des logements en location et colocation
- USH (Union Sociale pour l'Habitat) avec sa plateforme en ligne « [Bienveo](#) » dédiée à l'accession sociale à la propriété des agents publics

Ces actions s'adressent aux agents actifs du Ministère de l'Économie et des Finances et à leurs enfants.

Enfin, l'**Agence Nationale pour l'Information sur le Logement** (ANIL) est un dispositif ouvert à tous pour bénéficier de conseils gratuits auprès de spécialistes qui répondent à toutes les questions d'ordre juridique, financier et fiscal.

5/ Communication :

Contacts de l'équipe présente dans les locaux de la délégation (Bât C Porte 6 à la Cité Administrative d'Angers) :

- ◆ l'assistante de service social. Tél : 02-41-74-52-75
- ◆ le médecin du travail présente les mardis et mercredis. Tél : 02-41-74-52-76
- ◆ les déléguées de l'Action Sociale. Tél : 02-41-74-52-71/73 Mail : actionsociale.49@finances.gouv.fr

Nous vous rappelons enfin que vous pouvez trouver toutes les informations des prestations citées ci-dessus sur **Le Portail de l'Action Sociale** des Ministères Économiques et Financiers (consultable **de votre domicile**) en cliquant [ICI](#)

Bien cordialement,
La délégation de l'Action sociale de Maine-et-Loire

Ces actions
s'adressent
aux agents
actifs du
Ministère de
l'Économie et
des Finances
et à leurs
enfants

Délégation départementale de
l'action sociale
cité administrative
Bâtiment C - Porte 6
49047 ANGERS CEDEX
Tél. 02 41 74 52 71/73
Messagerie :
actionsociale.49@finances.gouv.fr